

Formation agréée par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale.

Public concerné

- Bénévoles, salariés d'associations, acteurs et partenaires du monde associatif, jeunes volontaires du service civique...

Objectifs

- Acquérir une culture générale sur la spécificité du fait associatif, son évolution et son environnement;
- Acquérir des connaissances pour prendre des responsabilités, conduire et développer un projet associatif.

La formation consiste à apporter à des bénévoles, âgés de seize ans au minimum ; aux membres d'une association des connaissances nécessaires pour leur permettre l'exercice de responsabilités dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association. La formation s'articule autour de 6 modules.

Contenu de la formation

- La loi de 1901 et ses applications dans le monde associatif d'aujourd'hui ;
- Evolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics ;
- Organisation et gouvernance : les organes statutaires d'une association ;
- Finances associatives : principes de base d'une gestion financière transparente et mobilisation des ressources financières ;
- Gestion des ressources humaines ;
- Gestion de projet.

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie active, basée sur l'échange des expériences.

Organisation – Modalités de la formation

- **2 parcours possibles :**
- **Pour les jeunes volontaires :**
- Validation d'une partie de la formation donnée par leur structure d'accompagnement et suivi de 2 jours de formation complémentaires – stage avec visite durant le service civique;
- **Pour les autres acteurs :**
- Soit insertion sur la programmation modulaire et diplôme d'Université de l'Université de la Vie Associative (37 heures en cours du soir et en journée) ;
- Soit construction d'un parcours spécifique au Certificat de gestion (36 heures, réparties sur 6 journées).
- Possibilité de suivre les modules à la journée.
- La validation : Certificat de formation à la gestion associative agréé par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

L'équipe pédagogique

- Mixité des formateurs : militants associatifs, salariés associatifs, représentants des réseaux, enseignants/chercheurs.

Calendrier

- Entrée en formation selon le parcours choisi ;
- Fin de formation selon le parcours choisi.

Tarif

- 400 €
- Pour les individuels, frais de participation : 200 €
- Volontaires en service civique : nous contacter.

L'Université de la Vie Associative



- L'UVA est une structure qui vise à l'animation de la vie associative en suscitant et en portant des initiatives dans les domaines de la formation, du partage des connaissances et des compétences, de la réflexion et de la recherche contribuant ainsi au développement de la vie associative dans son territoire.
- L'Université de la vie associative est un lieu d'échange, de partage, de réflexion et de formation à destination des associations et de leurs partenaires. Créée avec le concours actif de militants et responsables de la vie associative et universitaire, elle fait partie de l'université Jean Monnet à St - Etienne. L'UVA, apporte des connaissances, des méthodes et des outils, et permet de partager les expériences dans un cadre de réflexion et de formation.

Contacts

Responsable du domaine et conseillère formation

Mireille MOURIER GIMENEZ

Tél : 04 77 43 79 43

mireille.mourier@univ-st-etienne.fr

Assistante de la formation

Sarah HATHOUT

Tél : 04 77 43 79 31

s.hathout@univ-st-etienne.fr

ftlv-set@univ-st-etienne.fr